

# Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)

**RÉFÉRENTE PÉDAGOGIQUE**  
Chantal MAGNET  
chantal.magnenet@irts-fc.fr  
Tel : 03 81 41 67 76

**RÉFÉRENTE ADMINISTRATIVE**  
Pascale KUHN  
pascale.kuhni@irts-fc.fr  
Tel : 03 81 41 61 13

**INSTITUT RÉGIONAL  
DU TRAVAIL SOCIAL**

1 rue Alfred de Vigny -  
CS 52107  
25051 Besançon Cedex  
Tél. : 03 81 41 61 00  
Fax : 03 81 41 61 39  
Courriel : irts-fc@irts-fc.fr

[www.irts-fc.fr](http://www.irts-fc.fr)



Formateur  
accrédité

[www.irts-fc.fr/fc.htm](http://www.irts-fc.fr/fc.htm)

## PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE

Parmi les 24 mesures-phares de la politique de prévention présentées par le gouvernement, et destinées à accompagner les Français pour rester en bonne santé tout au long de leur vie, figure l'introduction en France d'une formation aux Premiers Secours en Santé Mentale déjà mise en œuvre dans 20 pays.

Ce dispositif est porté par l'association PSSM France et rejoint le mouvement international MHFA (Mental Health First Aid) pour former la population à mieux connaître et repérer les troubles psychiques, connaître la conduite à tenir en cas de problème ou de crise, apprendre à réagir face à une détresse psychique. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premiers secours qui eux, apportent une aide physique à la personne en difficulté.

Dans le secteur de l'intervention sociale, les différents acteurs se sentent démunis car de plus en plus amenés à accueillir et accompagner des personnes souffrant de troubles associés tels que les troubles de santé mentale. Adopter la bonne attitude ne s'improvise pas, le programme PSSM permet de favoriser la dé-stigmatisation, secourir et orienter la personne en difficulté vers un suivi professionnel en Santé Mentale.

### PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis

### PUBLIC

- Tout professionnel du secteur social, médico-social et sanitaire : gestionnaires, directeurs, cadres intermédiaires d'institutions...
- Tout professionnel accompagnant des publics en difficulté.
- Tout professionnel ou bénévole accueillant du public.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Revoir ses représentations concernant la santé mentale
- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale
- Prendre confiance dans l'interaction avec les personnes éprouvant un problème de santé mentale ou en crise de santé mentale.
- Mieux faire face aux comportements agressifs
- Renforcer l'aide apportée et orienter les personnes vers un suivi professionnel en santé mentale.

### MÉTHODE ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

démarche pédagogique participative

## CONTENU DE LA FORMATION

- › **Présentation des troubles psychiques et des premiers secours en santé mentale**
- › **Premiers secours en cas de développement de troubles psychiques**
  - Troubles dépressifs
  - Troubles anxieux
  - Troubles psychotiques
  - Troubles liés à l'utilisation de substances
  - Problèmes d'addiction au jeu
  - Troubles des conduites alimentaires
- › **Premiers secours en cas de crise liée à la santé mentale**
  - En cas d'idées et comportements suicidaires
  - En cas d'automutilation non suicidaire
  - Attaques de panique
  - Événements traumatiques
  - États sévères de psychoses
  - Effets sévères liés à l'utilisation de l'alcool et de substances toxiques
- › **Comportements agressifs**

### DURÉE / LIEU

Formation de 14h (2 journées) - groupes de 16 personnes

**Plusieurs sessions proposées chaque année à l'IRTS de Franche-Comté**

Formation en intra : nous consulter

### COÛT DE LA FORMATION

**250 € par personne manuel fourni**

### PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

Financement par l'employeur

Financement par le salarié (inscription individuelle)

### VALIDATION DE LA FORMATION

Une attestation de formation sera délivrée à chaque participant par PSSM France

### INTERVENANT

**Chantal MAGNETET**, formatrice accréditée PSSM France